La Médaille militaire est incontestablement la plus belle décoration française. Non hiérarchisée, ne comportant ni grade, ni degré, elle est attribuée aux militaires non officiers de toutes les armées et services. Elle fut instituée en 1852 par le prince Louis Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III, en écho à la création par Napoléon Ier, 50 ans auparavant, de la Légion d'honneur, concédée, elle, aux seuls officiers. Depuis lors, elle pend sur la poitrine d'hommes et de femmes, comme autant d'exploits insoupçonnables que la nature humaine révèle dans des circonstances exceptionnelles. Elle décore drapeaux et emblèmes et honore parfois l'insolite.

Troisième décoration française dans l'ordre de préséance, la Médaille militaire se porte immédiatement après l'ordre national de la Légion d'honneur, l'ordre de la Libération, et devant l'ordre national du Mérite.











170 ans d'histoire de la Médaille militaire

www.snemm.fr